

## Mobilisations

- Le 7 juin dernier, les employés de l'entreprise CMC ont entériné l'entente de principe conclue avec l'employeur, afin de mettre fin à une grève déclenchée deux semaines plus tôt. Le motif principal du conflit de travail concernait l'intention de l'employeur d'implanter un régime de retraite à deux vitesses dès le 1<sup>er</sup> juillet. CMC a finalement accepté de ne pas aller de l'avant avec cette mesure qui aurait introduit une disparité de traitement.

<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/la-greve-est-reglee-entre-les-membres-dunifor-et-cmc-electronique-684880531.html>